

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

20 OCTOBRE 2011 : TOUS LES RESULTATS DU PAS DE CALAIS !

Comité Technique Local : 10 sièges à pourvoir

	Inscrits	Votants	Exprimés	FO-DGFIP	SNUI-SUD	CGT	UNSA-CFTC	CFDT
Voix	1903	1657	1609	438	507	309	232	123
%		87,07%		27,22%	31,51%	19,20%	14,42%	7,64%
Sièges				3	4	2	1	0

Vos élus Force Ouvrière :

Jacques REGNIER
Stéphane THIRIAT

Laurence DIDAUX
Justine KORKUT

Audrey JOLY
Hervé DANNEELS

TITULAIRES
SUPPLEANTS

Comité Technique Ministériel

	Inscrits	Votants	Exprimés	FO	CFDT	CGT	CGC	FSU	FGAF	CFTC/UNSA	Solidaires
Voix	1902	1657	1595	432	132	340	24	81	24	227	335
%		87,12%		27,08%	8,28%	21,32%	1,50%	5,08%	1,50%	14,23%	21,00%

CAPL N° 1 (Inspecteurs des Finances Publiques) : 4 sièges à pourvoir

	Inscrits	Votants	Exprimés	FO-DGFIP	SNUI-SUD	CGT	UNSA-CFTC	CFDT
Voix	244	211	205	63	75	25	20	22
%		86,48%		30,73%	36,59%	12,20%	9,76%	10,73%
Sièges				2	2	0	0	0

Vos élus Force Ouvrière :

Sonia VAMBERGUE (Titulaire), Anne-Lyne LISOWSKI (Suppléante)
Hervé DANNEELS (Titulaire), Nicolas WANIN (Suppléant)

CAPL N° 2 (Contrôleurs des Finances Publiques) : 6 sièges à pourvoir

	Inscrits	Votants	Exprimés	FO-DGFIP	SNUI-SUD	CGT	SNAFIP	UNSA-CFTC	CFDT
Voix	706	639	629	168	198	97	5	119	42
%		90,51%		26,71%	31,48%	15,42%	0,79%	18,92%	6,68%
Sièges				2	2	1	0	1	0

Vos élus Force Ouvrière :

Laurent VASSEUR (CP titulaire), Laurence DIDAUX (CP Suppléante)
Jacques REGNIER (C2 titulaire), Justine KORKUT (C2 Suppléante)

CAPL N° 3 (Agents des Finances Publiques) : 6 sièges à pourvoir

	Inscrits	Votants	Exprimés	FO-DGFIP	SNUI-SUD	CGT	SNAFIP	UNSA-CFTC	CFDT
Voix	667	582	560	147	161	136	7	86	23
%		87,26%		26,25%	28,75%	24,29%	1,25%	15,36%	4,11%
Sièges				2	2	1	0	1	0

Vos élus Force Ouvrière :

Yannig BOURGAIN (AAP2 Titulaire), Audrey JOLY (AAP2 Suppléante)
Edith VANDERPOORTE (AA1 Titulaire), Nadège ABROUGUI (AA1 Suppléante)

Les candidates et les candidats **FO DGFIP62** vous remercient pour la confiance que vous leur avez accordée en faisant de **FO DGFIP 62** la première force syndicale de la DDFIP 62 au CTM, la deuxième au CTL et la première ex aequo en nombre de sièges en CAP Locale.

Vos élus vous représenteront dès le début des mandats :

- 15 novembre 2011 pour le Comité Technique Local
- 1er janvier 2012 pour les Commissions Administratives Partaires Locales

Merci à toutes et tous de votre confiance !!!